

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 26 septembre 2019

Compte-rendu

L'Assemblée générale. s'est déroulée dans la salle du village de Sampont le 26 septembre 2019 à partir de 19 h. 59 coopérateurs sont présents ou représentés sur les +/- 651 coopérateurs à l'heure de l'assemblée.

1 Accueil et introduction par OP, Membre du C.A.

1.1 Mot d'accueil et ouverture de l'AGO 2018

L'assemblée est ouverte par OP qui rappelle qu'elle a été convoquée pour deux sujets principaux :

- La décision d'investissement dans le projet éolien de Fauvillers
- La communication sur les projets menés actuellement par la coopérative Vents du Sud.

1.2 Désignation des scrutateurs et secrétaires de l'AGEx du 26 septembre 2019

- Les scrutateurs de l'AGO sont : EH et JFG
- Les secrétaires de l'AGO sont : PW, TVet JM

2 Approbation des rapports AGO 2019

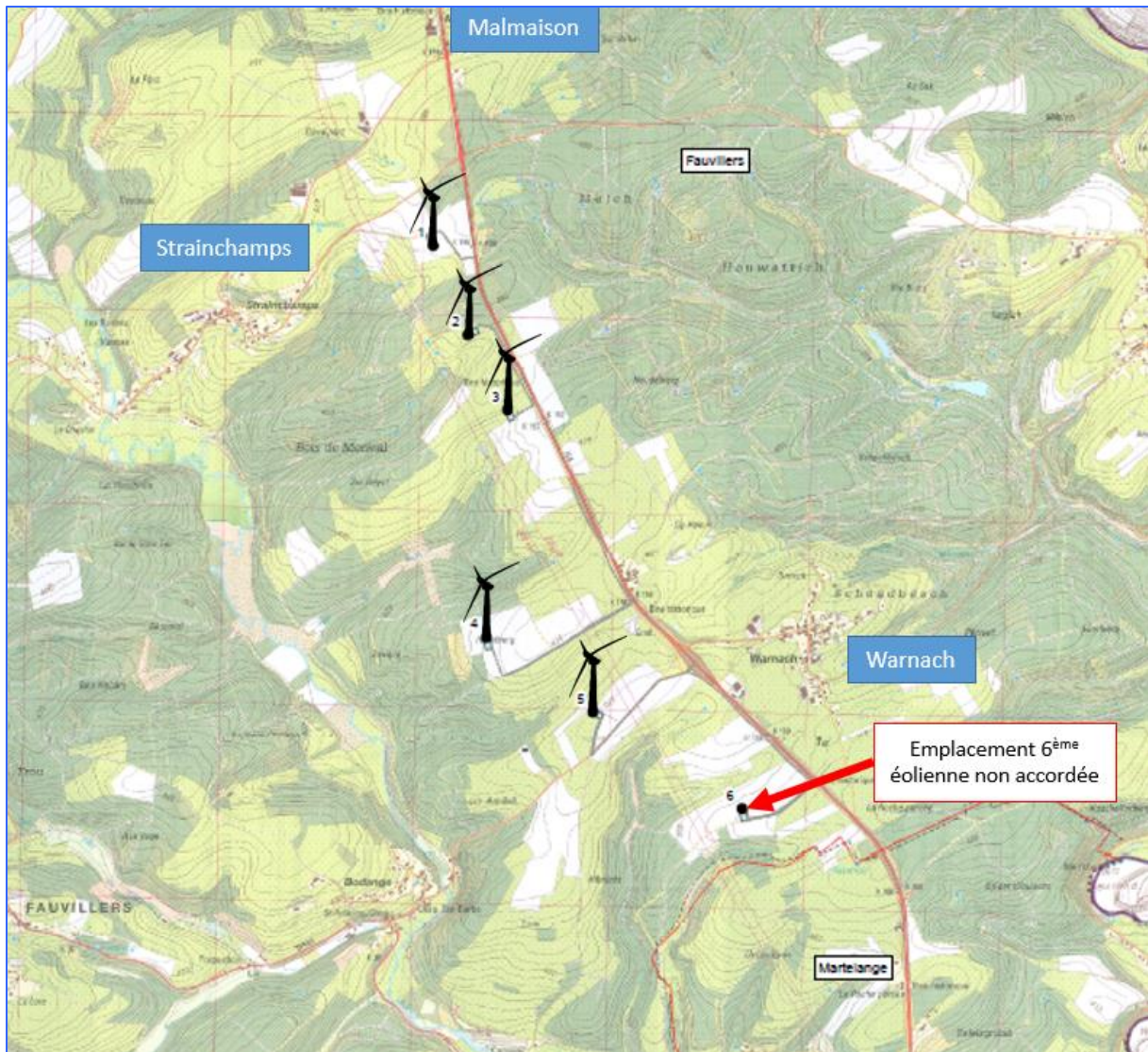
Le rapport de l'AGO du 1er mai 2019 est approuvé à l'unanimité et à main levée

3 Présentation du projet de Fauvillers

OP présente l'historique projet éolien de Fauvillers :

- 2008: début développement Parc éolien par Eneco
- 2012: citoyens Fauvillers rejoignent Lucéole qui s'associe à Emz et AeV
- 2014: permis octroyé 6 éoliennes dont 1 citoyenne
- 2014/2017: recours et réduction permis à 5 éoliennes
- 2019: recours en suspension rejetés, recours en annulation en cours (4 riverains)
- En 2019, Après analyse juridique, Eneco décide de lancer tout de même la construction du parc
- Mais demande aux partenaires, pour diminuer son risque propre que la WT1 soit financée préalablement par les coopératives

OP présente ensuite le positionnement géographique des éoliennes :



L'éolienne citoyenne WT1 est celle située le plus au Nord (près de la cabine de tête pour des questions pratiques d'économie de câbles et pour la nécessaire indépendance par rapport aux 4 autres éoliennes)

Et les derniers développements du projet :

La coopérative Lucéole a choisi de financer préalablement la WT1 : le risque sur le projet est un peu plus élevé pour la coopérative que si le projet avec été acheté entièrement finalisé, mais la somme mise au risque est un petit peu moindre.

Pour cette raison, mais également pour continuer la « mise en réseau » des financements entamée avec l'évolution du partenariat de Vents d'Autelbas, la Coopérative Lucéole a proposé à différents partenaires de rentrer dans le partenariat de l'éolienne WT1. Dans la proposition de Lucéole, l'investissement dans la société d'exploitation serait divisé en quatre :

- 12 % pour chaque partenaire, Vents du Sud , Emission 0 et Allons en vents
- Le reste (64%) à charge de Lucéole

Cette société d'investissement citoyenne « Eolienne Fauvillers » aura un rôle similaire à celui de Vents d'Autelbas pour le projet de Hondelange :

- Achat permis Eneco
- Mise en place financement

- Achat éolienne
- Suivi travaux coordonnés par Eneco
- Exploitation de l'éolienne
- Attribution des dividendes aux coopératives partenaires selon la stratégie mise en place en commun.

OP présente dans les grandes lignes les aspects financiers du projet :

L'investissement :

Investissements : 4 M €	Financements : 4 M €
- Permis: 120.000 €	- Fonds propres L.: 768.000 €
- Eolienne: 2.000.000 €	- Fonds propres P.: 3 x 144.000 €
- Raccordement: 700.000 €	- Emprunts: 2,8Mio €
- Génie civil: 800.000 €	
- Coord. et divers: 380.000 €	

Les aspects techniques concernant la machine et le productible :

- Puissance 2,5 à 3,3 MW
- Productible: 5328 MWh/an
- Productible réel: à confirmer par le mât de mesures

Dans le Business plan, une inconnue est le prix de l'électricité, qui dépendra de la conjoncture ; il a été calculé avec une valeur hypothétique de 65€/certificat vert et de 40€/MWh produit soit un total de 105€ par MWh

OP dresse la comparaison entre les projets de Vents d'Autelbas et de Eoliennes Fauvillers :

	Fauvillers	Autelbas
Hauteur machine	150m	150m
Puissance machine	2,5 à 3,3 MW	2 MW
Productible P90	5.328 MWh	4.090MWh
Productible réel	? (mât)	3.500 MWh
Investissement	4.000.000 €	3.650.000 €
Subsides	0	850.000€

Taux bancaires	<3,4%	3,4 à 4,66%
----------------	-------	-------------

<u>Timing pressenti Eoliennes Fauvillers</u>	
<u>Déjà réalisés courant 2019</u>	<u>Chemin d'accès aux plateformes</u>
<u>Octobre 2019</u>	<u>Commande de machines</u>
<u>Printemps 2020</u>	<u>Terrassements</u>
<u>mi-2020</u>	<u>Raccord à la cabine de tête à Villeroux</u>
<u>Fin 2020</u>	<u>Montage de l'éolienne</u>
<u>Début 2021</u>	<u>Mise en service</u>

Un débat s'ensuit sur le projet de Fauvillers. Les membres du Conseil d'Administration de Vents du Sud, épaulés par les représentants de Lucéole sont questionnés sur les aspects techniques et financiers du projet dont un certain nombre sont encore en cours de réflexion : prix exact de l'éolienne, financement, le partenaire bancaire, marque de la turbine. Par ailleurs, certains aspects sont mieux connus qu'ils ne l'avaient été pour l'éolienne de Vents d'Autelbas, le combustible en particulier a été calculé suivant les mesures effectives de vent au niveau du mât de mesure.

4 Vote

La question suivante est soumise au vote :

En connaissance des conditions, coûts et risques présentés l'AG invite le CA à poser tous les actes pour participer à hauteur de 12% (soit 144.000€) dans les fonds propres de "Eolienne Fauvillers"

Les résultats sont favorables à l'unanimité des deux chambres

Pour A 9/9

pour B 50/50

5 Présentation des autres projets en cours pour Vents du Sud

5.1 Photovoltaïque

BD présente l'étude de faisabilité d'un projet photovoltaïque, où Vents du Sud a été invité à analyser l'exploitation des toitures d'un bâtiment scolaire à Virton. L'intérêt du projet était de lier un investissement dans de l'énergie renouvelable à un projet social. Malheureusement, le projet semble peu réaliste : le profil de production local est très mauvais par rapport au consommable : les besoins de l'école se concentrent en hiver (éclairage) et la production en été, lorsque l'école est vide. Et vendre sur le réseau n'est actuellement pas rentable dans ce modèle tiers-investisseur.

En remerciant BD pour son implication, le Conseil d'Administration en appelle une nouvelle fois tous les coopérateurs à participer aux projets de la Coopérative.

5.2 Projet éolien de Houffalize

OP présente un point d'avancement sur le projet éolien d'Houffalize. Suite à une demande de la commune, un appel d'offre a été lancé auquel Vents du Sud a répondu, en partenariat avec d'autres acteurs du mouvement coopératif citoyen.

Il semble que la commune prenne réellement en compte l'intégration des citoyens dans ce projet. Pour sa part, Vents du Sud a pour but de susciter une adhésion citoyenne des houffalois.

5.3 Retour sur l'enquête présentée dans la newsletter de septembre 2019

GH rappelle l'enquête en cours au sein de la coopérative sur sa finalité sociale. Il est nécessaire que les coopérateurs donnent leur avis au travers cette enquête.

6 Questions réponses

Remarque est faite sur l'aspect non local de l'investissement hydrolien fait par Vents du Sud. Le CA rappelle que répartir l'investissement dans des projets différents et ouvrir nos propres projets à d'autres permet d'une part d'être solidaire avec le réseau coopératif dont Vents du Sud est une composante, en renforçant les liens, le partage d'expérience et le soutien mutuel. D'autre part, il permet de répartir les risques, et aussi de ventiler les performances qui sont variables dans les courbes de vie de chaque projet.

Remarque est faite également sur l'importance du local et le développement de projets sur des critères non seulement financiers mais aussi sociétaux.